

Madame, Monsieur,

Vous avez interrogé Jean-Luc Mélenchon sur ses propositions concernant l'accueil des réfugié-e-s et nous vous en remercions. Vous trouverez ci-dessous les réponses de la France insoumise, issues de son programme *L'Avenir en commun* et en particulier du livret thématique qui le complète consacré aux migrations et aux réfugiés : <https://avenirencommun.fr/le-livret-migrations/>

Éviter aux migrants de devoir fuir leur pays

- Arrêter les guerres par une diplomatie active et indépendante au service de la paix
- Mettre fin aux accords commerciaux inégaux qui déstabilisent des pays entiers, détruisent les agricultures locales et empêchent le co-développement
- Agir contre le dérèglement climatique par des transferts de technologies et l'aide financière et matérielle à la transition dans les pays les plus vulnérables

En Europe : sortir de l'impasse de Schengen et de Frontex

- Renforcer les moyens civils de sauvetage en mer Méditerranée pour éviter les milliers de noyés
- Refonder la politique européenne de contrôle des frontières extérieures et refuser la militarisation de la politique de contrôle des flux migratoires
- Refuser l'accord «Visa+adhésion contre migrants» avec la Turquie
- Construire un programme pour l'aide au retour des réfugiés qui le souhaitent lorsque la situation de leur pays de départ le permet

Assumer notre devoir d'humanité envers les réfugiés arrivant en Europe

- Respecter la dignité humaine des migrants, leur droit fondamental à une vie de famille et accompagner les mineurs isolés
- En finir avec le placement en centre de rétention d'enfants, même accompagnés de leurs parents

- Construire des camps d'accueil aux normes internationales sur le modèle de celui de Grande-Synthe, pour proposer aux migrants des conditions dignes et des centres d'accueil des demandeurs d'asile pour les héberger le temps de l'analyse de leur demande d'asile
- Réaffirmer et faire vivre le droit d'asile sur le territoire de la République, accueillir les réfugiés qui en relèvent grâce à une administration adaptée à cette mission
- Autoriser les demandeurs d'asile à travailler pendant la période d'attente d'examen de leur dossier
- Augmenter le nombre de places en Centre d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada)

Les jeunes isolés étrangers doivent bénéficier comme tous les enfants des droits fondamentaux : scolarisation, hébergement, protection sociale, etc. Nous proposons de :

- Supprimer la méthode des tests osseux pour déterminer l'âge des jeunes isolés étrangers ;
- Augmenter le nombre de classes et les moyens alloués pour les enfants nouvellement arrivés en France ;
- Prendre en charge, via l'Aide sociale à l'enfance, les lycéens isolés étrangers jusqu'à 21 ans, par la délivrance de contrats jeunes majeurs (CJM)

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier, nous vous invitons également à retrouver l'ensemble du programme de la France insoumise, *L'avenir en commun*, en librairie ou à l'adresse suivante : <https://avenirencommun.fr/>.

Charlotte Girard

Co-responsable du programme de la France Insoumise